

## FILIÈRE Agriculture

Formation par apprentissage

# BTSA Agronomie et Cultures Durables (ACD)

### La formation :

Les compétences clés : observation, diagnostic, analyse, raisonnement, synthèse, savoirs et savoir-faire dans le domaine de l'agronomie pour prise de décision dans un contexte agricole très évolutif où techniques et pratiques agricoles doivent répondre aux exigences environnementales, sécuritaires et aux enjeux de santé publique.

### Pourquoi ce BTS ?

Le BTSA Agronomie Cultures Durables mène à une diversité de métiers dans les EA (entreprises agricoles) depuis la recherche et l'expérimentation jusqu'à la production en passant par le conseil, la vente, la maintenance et l'animation. Coopératives, négoce, instituts techniques, CETA, Chambres, prestataires de service et de conseils sont des employeurs privilégiés pour des étudiants ayant suivi un cursus BTSA APV.

### Centres d'intérêt :

- Agronomie
- Les systèmes de cultures
- Le fonctionnement des sols
- Biologie, biodiversité, bio agresseurs
- Les expérimentations
- Mathématiques, statistiques
- Les agro-équipements
- Les nouvelles technologies / l'outil informatique

**DURÉE : 2 ans | NIVEAU 5 | Formation en présentiel**

# BTSA Agronomie et Cultures Durables (ACD)

## Pour qui est cette formation ?

Être titulaire d'un diplôme ou titre RNCP de niveau 4.  
Age minimum requis 15 ans révolus jusqu'à 29 ans.  
Avoir signé un contrat d'apprentissage.



## Objectifs :

À l'issue de la formation l'apprenant sera capable de :

### Modules du tronc général :

- Module 1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Module 2 : Construire son projet personnel et professionnel
- Module 3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés

### Modules du tronc professionnel :

- Module 4 : Conduire des productions au sein d'un système de culture
- Module 5 : Conduire des expérimentations
- Module 6 : Organiser l'activité de production
- Module 7 : Concevoir un système de culture multi performant
- Module 8 : Accompagner le changement technique



## Le contenu :

### Domaines professionnels :

- STA/Productions végétales
- Biologie Écologie
- Sciences et techniques des équipements
- Sciences économiques, sociales et de gestion
- Technologies de l'informatique et du multimédia
- Mathématiques

### Domaines généraux :

- Lettres modernes
- Documentation
- Langue vivante
- Éducation socioculturelle
- Éducation physique et sportive
- Sciences économiques, sociales et de gestion
- Enseignement d'initiative locale (EIL)
- Accompagnement au projet personnel et professionnel



## Evaluation et validation du diplôme :

Ce diplôme est délivré par le ministère de l'Agriculture, obtenu pour 50% en contrôle continu.



## Envie de voyager et de découvrir d'autres cultures ?

Mobilité individuelle : stages individuels à l'international (dispositif ERASMUS ou autre)



## Modalités pédagogiques et d'alternance :

42 semaines en centre (soit 1470h)  
62 semaines en entreprise (soit 1820h)  
dont 10 semaines de congés payés pour les 2 années



## Et après ?

### MÉTIERS VISÉS :

Chef de cultures, exploitant agricole, conseiller en développement, technicien d'expérimentation, technicien de contrôle, chef de silo

### POURSUITE D'ÉTUDES :

Un des objectifs de cette formation est l'insertion professionnelle. Mais les titulaires d'un BTSA sont bien placés pour prétendre à des poursuites d'études : Certificats de Spécialisation (ex : CS conduite de production en agriculture biologique et commercialisation), Licence Pro dans les domaines de l'agronomie, de l'industrie agroalimentaire ou chimique, des biotechnologies (ex : licence pro agronomie, licence pro Transformation des Produits agricoles...) un double BTSA en 1 an (ex : BTSA génie des équipements agricoles) et pour les étudiants motivés et avec un très bon dossier scolaire, des poursuites d'étude en Écoles d'ingénieurs (ex : UniLaSalle, ESA...) ou année de prépa aux concours d'Écoles d'ingénieurs (ex : AgroSup' Dijon...).



## Tarif et financement :

Rémunération par l'entreprise suivant l'âge de l'apprenti et l'année de formation et éventuellement selon la convention collective de l'employeur. Formation financée par les OPCO.

91%

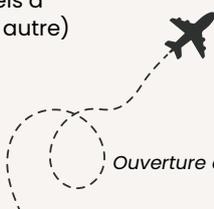
TAUX DE RÉUSSITE  
AUX EXAMENS EN  
2022

80%

TAUX D'INSERTION  
EN 2022

60%

TAUX  
D'APPRÉCIATION EN  
2022



Ouverture de la session de formation sous réserve d'un nombre suffisant de participants inscrits